



SAINT-PIERRE-DE-CURTILLE

Certifié conforme par M le Président et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 21/06/2022 approuvant le PLUI de la Communauté de Communes de Chautagne

Le Président
Renaul Beretti

ÉCHELLE 1:8 400	PROCÉDURES		
	ÉLABORATION	MODIFICATIONS / REVISIONS	DATE
	Arrêté le		
	25/02/2020		
	Approuvé le		
	21/06/2022		
CONCEPTION ET DESSIN EPURE 44 rue Charles Monreal 13000 Aix-en-Provence Tél : 04 79 69 39 51 www.epure.fr		FOND CADASTRAL Origine Cadastre Droits de l'État réservés janvier 2022	

Zonage

--- Limite de zonage

Plan de Prévention de Risques d'Inondation (PPRI)

■ Constructible sous conditions

■ Non constructible

Plan d'indexation en Z

■ Plan d'Indexation en Z

Cadastre

□ Parcelle

■ Bâti dur

■ Bâti léger

■ Lac et rivière

— Voie ferrée

